service de l'évacuation de ces malades sur l'Angleterre.

Les navires « Iuna » et de « l'Orion » ont reçu l'ordre de prendre chacun un chargement de malades à Durban.

Les prisonniers boers

Simonstown, 27 mars. — La maladie fait de grands progrès à bord des transports où sont enfermés les prisonniers boers.

Trois prisonniers ont succombé. Deux ont été enterrés cette après-midi. Le pavillon du Transvaal enveloppait les cercueils.

Une centaine de prisonniers sont atteints de la fièvre typhoïde.

L'épidémie cause une grande anxiété parmi la population.

LES PERTES ANGLAISES

Plus de 20,000 hommes hors de combat

Londres, 27 mars. — Le War office publie le relevé des pertes anglaises jusqu'au 24 mars.

Les pertes dans les combats sont de : 2,586 morts, 7,346 blessés, 5,550 manquants et prisonniers.

Total : 15,482.

Pertes ailleurs que dans les combats : 1,289 morts, 1,172 blessés, 2,682 malades.

Total : 5,143.

Soit, au total général, 20,605 hommes hors de combat.

ECHEC ANGLAIS A LADYBRAND

Lord Roberts télégraphie de Bloemfontein qu'une troupe anglaise, qui était entrée à Ladybrand, a dû se retirer bientôt devant les Boers.

Ladybrand est une ville de l'Etat libre, située près de la frontière du Basutoland, à 100 kilomètres environ de Bloemfontein.

Les Mécaniciens des chemins de fer

Paris, 27 mars. — Une délégation nombreuse des mécaniciens des chemins de fer, s'est rendue aujourd'hui au Sénat, accompagnée du citoyen Grimbert, président général de la Fédération des Mécaniciens et chauffeurs.

Les délégués ont entretenu la commission des chemins de fer des desiderata des employés concernant les mesures à prendre en ce qui concerne la sécurité des voyageurs et de défense nationale.

LES GRÈVES DE L'AUBE

Une manifestation ouvrière

Troyes, 27 mars. — Les grévistes au nombre de 2,000, se sont réunis ce matin sur le boulevard du Quatorze-Juillet, à l'heure où les manufactures devaient leur être rouvertes.

Ils se sont formé en colonne, et précédés de clairons et de la fanfare ouvrière de Ste-Savine, ils ont passé devant les usines, sans y entrer, chantant des refrains socialistes.

De nombreux agents de police stationnaient les rues; et les troupes, en tenue dans les casernes, étaient prêtes à sortir mais aucun incident ne s'est produit.

Faits Divers

DANS LA RÉGION

LA RÉUNION PUBLIQUE

A L'HIPPODROME DE LILLE

Les Elus socialistes rendant compte de leur mandat

Nous continuons à publier ci-dessous, comme nous l'avons promis hier, le compte-rendu des discours prononcés samedi soir, à l'Hippodrome.

Discours de Delory

Le maire de Lille, salué à la tribune par de chaleureux applaudissements, prend la parole en ces termes :

— Je ne m'attendais pas à prendre la parole dans cette réunion, mais notre ami Staes, blessé récemment, dans un voyage pour le compte de la ville, me prie de lui rendre ce service.

L'office sanitaire

Je vais donc vous parler de ses attributions au conseil municipal, c'est-à-dire de l'office sanitaire.

A notre arrivée à la mairie, nous nous sommes occupés de réorganiser la commission des logements insalubres.

Auparavant, quand une maladie contagieuse s'était déclarée, on désinfectait bien, mais de quelle façon?

Une étuve, qui jetait l'épouvante parmi la *population*, s'arrêtait devant la porte de la maison et on y jetait pêle-mêle les pauvres habits, qui en sortaient complètement abîmés. (Appl.).

Aujourd'hui, on désinfecte d'une manière plus efficace et aussi plus discrète.

On n'est plus exposé à être mis à l'index par ses voisins; ceux-ci ne s'aperçoivent de rien!

Nous avons eu aussi une autre préoccupation, celle des eaux potables

L'administration ancienne avait apporté si peu de soins aux fosses d'aisances, aux aqueducs, que toutes les nappes étaient contaminées.

Le devoir de l'Administration était de réorganiser ce service et de prendre les mesures convenables pour éviter les maladies contagieuses.

C'est ce qui a été fait, en même temps que des mesures ont été également prises concernant les accidents de la rue.

Autrefois, sous l'ancienne administration, quand un accident se produisait, il n'était pas rare d'attendre assez longtemps avant de pouvoir donner des secours au blessé.

Il fallait courir chercher un docteur, qui n'était pas toujours là, et pendant ce temps, le blessé ne pouvait que gemir.

Aujourd'hui, grâce à l'office sanitaire, cet inconvénient n'est plus à redouter.

En effet, une boîte de secours a été déposée dans tous les postes de police, de façon à pouvoir tout au moins panser sommairement une blessure en attendant l'arrivée du docteur. (Appl.)

Des mesures ont été prises concernant les logements insalubres, mais ces mesures ne sont rien, si on les compare à ce qui se fait à l'étranger.

Nous sommes bien en arrière sur l'Angleterre, par exemple.

La-bas, chaque maison a pour ainsi dire un état-civil, qui n'est autre qu'un état sanitaire.

Quand on veut louer une maison, on prend d'abord connaissance de son état sanitaire, puis on fait exécuter les réparations qui sont nécessaires.

Ici, en France, on loue la maison sans savoir, puis une fois dedans, si on s'aperçoit qu'elle nécessite des réparations, on va trouver le propriétaire qui, vous sachant sou par le bail, se moque de vos réclamations. (Appl.)

Une chose entre toutes nous a donné une grande satisfaction.

Grâce au travail acharné et minutieux de l'Office sanitaire, on a maintenant connaissance des principales causes d'infection.

Et nous avons éprouvé une grande joie, lorsque M. Preux, de l'Institut Pasteur, de passage à Lille, se rendant compte du travail de l'installation de l'office sanitaire, nous a déclaré qu'il voyait pour la première fois l'office sanitaire aussi bien organisé. (Appl.)

Le résultat que nous avons obtenu est venu récompenser nos efforts, car il a été très grand.

Nous avons fait la moyenne des décès pour les 8 années précédant notre arrivée à la Mairie et pour les 3 années suivantes et nous avons comparé les résultats.

Pour les trois années précédentes, nous avons trouvé une moyenne de 24,60 pour mille, de décès ; pour les trois années suivantes, la moyenne n'était plus que de 23,03 pour mille.

Cette différence de moyenne représente un total de 250 personnes par an, que nous avons sauvées de la mort.

Les asiles de nuit

L'œuvre ne s'est pas arrêtée là et s'est continuée aux asiles de nuit.

Actuellement dans ces asiles de nuit, le malheureux qui s'y réfugie, trouve le pain et la soupe qui le réconfortent; on lui fait prendre un bain, on désinfecte ses habits, de sorte qu'il peut se présenter honnêtement pour demander du travail.

Les vidanges

La question des vidanges n'a malheureusement pas abouti.

Nos prédécesseurs avaient supprimé le système dit des « petits tonneaux », pour le remplacer par le système des pompes à vapeur.

Aujourd'hui, nous avons une aggravation des petits tonneaux d'autrefois.

A toute heure du jour, nous avons les pompes à bras, qui infestent nos rues et dont les tonnes laissent échapper sur la voie publique très souvent, les matières fécales qu'elles emportent.

Nous avons voulu remédier à cela, mais on nous a refusé l'autorisation de racheter un matériel de vidanges, sous prétexte qu'une commune ne devait pas faire de commerce.

Comme si nous avions l'intention d'en faire un commerce.

Aujourd'hui les locataires principaux paient pour l'enlèvement des matières fécales, tandis que nous, nous l'aurions fait gratuitement.

Nous aurions couvert nos frais avec le produit de leur vente, et nous nous étions engagés à ne vendre qu'au taux actuel.

Ce n'était donc pas le commerce qui nous faisait agir de cette façon ; nous avions en vue une chose bien plus importante, la question d'hygiène.

Aujourd'hui, avec le système qui est en vigueur, qu'arrive-t-il ? Il arrive que l'on est intéressé à faire enlever le moins de matières possible, et cela au détriment de l'hygiène.

En effet, on arrive à construire des fosses d'aisances qui ne sont plus du tout étanches, qui laissent s'infiltrer le liquide et quelquefois même le solide.

Tout cela gagne naturellement ou les égouts, ou les nappes d'eau qui servent à nous alimenter, de sorte que ces nappes sont contaminées.

Par notre système, à chaque enlèvement, un vérificateur se serait assuré de l'état des fosses d'aisances et en quelques années, nous aurions pu espérer voir nos nappes d'eau redevenir saines.

Mais on nous a refusé l'autorisation, et si on ne nous l'a pas accordée, c'est parce que l'on savait bien que par là, nous aurions acquis une telle situation, qu'on a préféré laisser empoisonner les Lilloises, que d'augmenter la majorité accordée aux élus du Parti Ouvrier. (Appl.).

Le service de voirie

Nous en arrivons aux ébouages. Autrefois, ces ébouages étaient aux mains d'un entrepreneur, maintenant grâce aux travaux exécutés à l'Arbrisseau, nous avons l'ébouage municipal.

Chacun remarque maintenant la propreté exceptionnelle de nos rues.

Pourtant un journal clérical, en parlant des balayeuses, disait, que malgré cela la boue noire n'était pas disparue de nos rues.

Cela est vrai, pour les jours de pluie et cela tient au sous-sol de notre ville.

Mais ce qui est disparu, c'est la boue des lendemains des jours de pluie. Actuellement il pleut aujourd'hui, mais demain les rues seront aussi propres qu'auparavant. Et autrefois, tout le monde se souvient de la boue qui couvrait les rues, deux, trois ou même quatre jours après qu'il avait plu.

Continuant leurs mensonges, les journaux cléricaux ont dit aussi, que nous avions créé des emplois pour caser nos frères, nos amis.

Eh bien ! messieurs les rédacteurs de la *Croix* et de la *Dépêche*, si vous le voulez nous vous trouverons aussi une place parmi les balayeurs publics (Acclamations prolongées).

Permettez-moi, citoyens, de répondre aux critiques de nos adversaires.

Ils insinuent, ils crient partout, en faisant une comparaison des budgets de 1896 et de 1900, que dans tel ou tel service, l'augmentation a été de tant et que nous avons dépensé un demi million en plus que nos prédécesseurs, parce que nous avons fait entrer dans les services municipaux, une multitude d'employés nouveaux.

En disant cela, ils savent que c'est faux, et je vous le déclare, ils mentent sciemment, ils mentent !

L'argent que nous donnons maintenant en salaire aux hommes, directement, figurait au budget sous la rubrique « location de chevaux et tombereaux ».

Et si nous avons dépensé 80,000 francs de plus que nos prédécesseurs, c'est parce que nous n'avons plus voulu que des ouvriers gagnent 28 sous par jour : c'est parce que nous avons voulu leur donner un salaire de 3 fr. 50 à 3 fr. 75.

Quand nous avons examiné au début, la situation des employés, nous avons inscrit de suite 20,000 francs supplémentaires : nos prédécesseurs, eux, n'inscrivaient rien du tout. (Appl.)

Partout où il y a augmentation de dépense, quoiqu'en disent nos adversaires, c'est parce qu'il y a augmentation de traitement et non de personnel.

Les abattoirs

Nous nous sommes aussi occupés de l'agrandissement des Abattoirs.

La municipalité précédente avait fait de beaux dessins sur le papier, mais il n'y avait pas d'argent pour exécuter les travaux (Appl.).

Nous, les socialistes, nous avons étudié les plans, étudié les devis et trouvé de l'argent pour ériger les bâtiments.

La preuve c'est que dans quelques jours aura lieu l'inauguration des nouveaux abattoirs et marchés de Lille.

Et à ce propos, des chevilleurs venaient me trouver encore cet après-midi, et me disaient que les marchés nouveaux étaient si vastes et si bien aménagés, qu'il faudrait leur assigner à chacun une place, afin qu'ils y soient disséminés un peu partout.

Je ne vous parlerai pas de l'amélioration de l'éclairage, je laisse ce soin à mon ami Delesalle qui viendra tout à l'heure à la tribune.

Les bureaux de placement

En dehors des réformes que je viens d'énumérer, nous avons aussi essayé de retirer la classe ouvrière d'entre les mains des placeurs.

Malheusement la loi ne nous permet pas de former purement et simplement les bureaux de placement; mais en revanche, nous n'avons jamais manqué d'accorder aux syndicats, les subsides nécessaires pour créer des bureaux de placements gratuits.

Nous n'avons jamais manqué non plus de de leur en accorder, pour leur permettre d'assister aux expositions corporatives.

Les riches ont des lieux de réunion et les travailleurs doivent pouvoir également se réunir

C'est pourquoi nous avons pensé à la création d'un local que nous n'avons pas obtenu du gouvernement pour une question de forme.

Mais nous avons le ferme espoir de l'obtenir bientôt sans faire à Lille, l'érection d'une Bourse du travail. »

Sur ces mots, couverts par les acclamations, le citoyen Delory, cède la place au citoyen Ghesquière dont on a lu le discours.

Après Ghesquière, c'est le citoyen Delesalle qui, aux applaudissements de toute la salle, prend à son tour la parole.

Discours de Delesalle

Avant d'aborder la situation financière de la ville, Delesalle dit qu'il parlera de diverses questions dont la solution n'est pas encore acquise.

Les Tramways électriques

La convention de la ville avec la Cie des Tramways pour l'installation des tramways électriques a été votée par le Conseil municipal le 16 novembre 1897. Et depuis 28 mois, ce projet attend que l'administration supérieure ait terminé les formalités ; le malaisant Laurenceau a retenu le projet pendant huit mois sans rien en faire. La convention est aujourd'hui au ministère des Travaux Publics : le ministre a promis que le décret d'approbation paraîtrait en avril. La Cie ayant un an pour construire, la population jouira d'ici une année des nouveaux tramways et de tous les avantages compris dans la convention nouvelle.

Ces avantages ont été obtenus au prix d'une prolongation de concession, mais avec faculté de rachat par la ville à partir de 1916, tandis qu'on était autrefois irrévocablement lié jusqu'en 1922. On a évité aussi les inconvénients d'une longue convention irrévocable comme celle de la compagnie du gaz.

Le gaz

Dès son arrivée à l'Hôtel de Ville, la municipalité a recherché à desserrer les liens qui enchaînent la population et la ville à la compagnie du gaz dont les prétentions vont jusqu'à prétendre au monopole de l'éclairage électrique.

Delesalle expose clairement l'étendue du contrat qui lie la ville, et il montre, par quelques arrêtés, combien les tribunaux, dans l'intérêt des actionnaires, augmentent encore les prétendus droits des Compagnies. La municipalité s'est heurtée à une jurisprudence déplorable, mais ses efforts n'ont cependant pas été sans résultat.

En ce qui concerne la ville, elle a le droit à présent, de concéder à d'autres compagnies l'éclairage de la voie publique par l'électricité. Et en ce qui concerne les particuliers, la compagnie, poussée dans ses derniers retranchements pour la stricte application de son cahier des charges, a ouvert dernièrement d'abaisser le prix du gaz des particuliers de 20 à 18 centimes et celui des compteurs à deux sous de 25 à 20 centimes. C'est un bénéfice de 300,000 francs par an pour la population ; mais provisoirement, nous croyons que les quelques modifications du cahier des charges que la compagnie réclame en échange, auraient pour l'avenir une répercussion fâcheuse et nous réservons notre acceptation.

La compagnie avait sans doute pensé qu'à la veille des élections nous aurions accueilli les yeux fermés, une pareille réduction ; mais nous sommes résolus à n'accepter rien qui puisse diminuer dans l'avenir, les chances d'améliorer la situation.

Mais il faut retenir ceci de cet exposé, c'est que le cahier des charges contient des clauses qui, énergiquement employées amèneront la compagnie à en rabattre de ses prétentions, c'est à la consciencieuse étude de notre collègue Staes-Brame que nous devons cette démonstration.

Le démantèlement

Une autre question qui reste en suspens, c'est celle du démantèlement. A notre arrivée à la Mairie, il avait été question d'un démantèlement partiel entre la porte St-André et la porte Louis XIV. Ce démantèlement n'en était pas un en réalité, puisqu'on conservait la troisième ceinture des fortifications et supprimait les deux premières.

Tel qu'il était, nous avons essayé de l'obtenir, et dans une visite que nous avons faite au ministère de la guerre, nous avons timidement parlé du démantèlement total. On nous a demandé, avec de gros yeux, ce que nous faisions de la défense national. Nous nous sommes retirés avec précipitation craignant d'être fusillés comme anti-patriotes.

Mais, deux ans après, la Chambre votait le démantèlement complet. La défense nationale paraît-il, n'était plus compromise par cette mesure.

Mais nouveau contre temps ! Il peut se faire que le projet soit retiré du Sénat ; la défense nationale nécessitait de nouveau, d'après les gens compétents, le maintien des fossés et des murs de ceinture !

N'étant pas des gens de guerre, nous sommes incompétents et nous ne pouvons qu'attendre que ceux qui s'y entendent arrivent à se mettre d'accord.

La Basse-Deûle

Ce qui nous contrarie, c'est que la question de la Basse-Deûle est intimement liée à celle du démantèlement. Pour en autoriser la couverture, le service de la navigation exige des quais nouveaux.

Ces quais devraient être créés en Basse-Deûle au delà de l'emplacement actuel sur le terrain des fortifications, ou en Haute-Deûle à la porte de Dunkerque à l'endroit où se trouve le bassin de patinage. Mais dans l'un comme dans l'autre cas, il faut attendre le démantèlement, ou tout au moins une décision définitive sur la question de savoir si les fortifications resteront ou disparaîtront.

Nous souhaitons, pour le Vieux-Lille, que de nouveaux travaux ne nous empêchent pas d'être fixés bientôt sur ce point, mais, en encore, nous ne pouvons qu'attendre pour l'instant.

LA SITUATION FINANCIÈRE

J'en arrive à la situation financière de la ville : vous savez ce qu'elle était il y a quatre années. Il nous a fallu un an pour la tirer au clair ; et vous vous souvenez que nous avons trouvé plus de 1,200,000 de travaux effectués sans argent voté pour les payer. C'est ce que nous avons appelé le déficit, sur lequel nous n'insisterons plus, pour ne pas avoir l'air de répéter toujours le même refrain d'une chanson trop connue.

Paiement du déficit

Ces douze cent mille francs, nous les avons payés jusqu'au dernier centime. Et cela, sans qu'il en coûte grand chose à la Ville ; par une conversion de notre dette générale, en empruntant à 3,50 pour cent et en remboursant ceux à qui la Ville payait 5,50 pour cent. Cette simple différence d'intérêt a rapporté un million net ; personne n'a contesté le bénéfice de cette opération, quoi qu'on nous accuse de gaspiller le l'ésor municipal.

La dette extraordinaire de Lille

Quand nous sommes arrivés à la mairie, la ville devait encore sur ses anciens emprunts une somme de 38,700,000 francs. Avec les 12,000,000 francs du déficit, la dette s'élevait à 57,900,000 francs. Aujourd'hui notre dette s'élève à 57,900,000 francs, soit 500,000 francs de moins. En réalité, nous avons payé 5,000,000 francs de la dette ancienne, et nous avons emprunté cinq millions nouveaux qui sont disponibles pour des travaux de première nécessité.

Les fonds disponibles

Nous avons donc en ce moment, prêtes pour être utilisées, les ressources suivantes :

245,000 fr. pour payer les terrains du cimetière du Sud, en achever l'agrandissement et le clôturer.

835,000 fr. pour la canalisation d'eau industrielle dont je parlerai tout à l'heure.

431,000 fr. pour terminer toute la première partie de l'abattoir et du marché aux bestiaux à laquelle nous avons déjà consacré 4,800,000 fr.

270,000 fr. pour faire une voie de chemin de fer qui, reliant directement l'abattoir à la Gare de St-André, supprimera le parcours dangereux des bestiaux à travers la ville.

200,000 fr. pour construire au faubourg du Sud un vaste asile de nuit qui remplacera celui qui, placé rue de la Baignerie, constitue un foyer constant d'épidémie au centre de la ville.

181,000 fr. pour construire sur l'emplacement actuel de l'asile de nuit, ancien hôtel des Pompiers, une école plus saine que celle qui dessert aujourd'hui ce quartier.

154,000 fr. pour payer l'achèvement des travaux de la nouvelle école du Mont-de-Terre.

56,000 fr. pour payer les trottoirs autour des bâtiments municipaux.

70,000 fr. pour payer l'acquisition du chauffour du faubourg du Sud qui doit disparaître le mois prochain.

87,000 fr. pour restaurer et arranger une aile de l'Hôtel de Ville.

237,500 fr. pour transformer et aménager l'intérieur du Lycée, l'Etat consacrant à ce travail une somme égale à la nôtre.

1,923,000 fr. enfin pour la réfection des pavages et construction d'aqueducs.

Il y aura cette année environ un million de pavages exécutés dans les voies de première circulation, telles que la Place de la Gare, la rue de la Gare, la rue des Manneliers, la Grande Place, la rue de Paris, la rue Neuve, la rue de Béthune, etc., etc., qui seront pavées entièrement à neuf avec des matériaux déjà employés dans la rue de Béthune. Enfin, neuf cent mille francs d'aqueducs seront construits et le « Trou au Brin » notamment sera transformé et un aqueduc couvert, dont les travaux sont déjà commencés.

Economies administratives

Il y a donc là, malgré la diminution de la dette de la Ville, près de cinq millions disponibles, sans que cependant aucun service ait été négligé ; on nous reproche même de les avoir trop abondamment fournis de ressources.

Et cependant, *aucun impôt nouveau n'a été créé* ; les quelques augmentations d'octroi sur certains matériaux n'ayant fait que remplacer des diminutions correspondantes sur des aliments de première nécessité. Aucune charge nouvelle n'a été imposée à la population.

D'où est donc venu l'argent ? En partie de l'augmentation des ressources ordinaires de la ville par suite de l'accroissement de la population ; en partie des économies réalisées par la prudence et la surveillance des dépenses qui ont remplacé la prodigalité et l'insouciance d'autrefois. Nous n'avons pas eu grand mérite en trouvant des économies à faire, nos prédécesseurs les avaient négligées comme à plaisir. Il serait trop long de les signaler toutes ; ce simple exemple suffira : nous avons acheté pour 220 francs le kiosque du Jardin Vauban pour lequel l'administration précédente payait 180 fr. de location annuelle.

C'est par cette politique d'économie que nous avons pu, sur l'excédent de nos ressources, consacrer 200,000 francs à l'aménagement des bâtiments et à l'acquisition du matériel et de la cavalerie du service de la propreté publique ; payer d'importantes transformations à l'Hôtel-de-ville et notamment la salle des mariages ; affecter des sommes importantes à la restauration de nos bâtiments qui tombaient en ruine et de nos marcelés qui ne valaient pas mieux, à l'entretien de nos égoûts et aqueducs, au nettoiement et à l'assainissement de nos écoles de natation, etc., etc. Le tout, encore une fois, sans qu'un seul impôt ait été créé.

Pour l'enseignement et les Beaux-Arts

Je regrette que notre collègue Debierre ait été éloigné ici par le malentendu d'organisation qui a seul empêché dans cette réunion la présence simultanée des adjoints radicaux et des adjoints socialistes. Il vous ont dit mieux que moi les efforts faits et les ressources consacrées par nous au développement dans cette ville des institutions artistiques et des œuvres d'enseignement.

Permettez-moi de vous rappeler que nous avons réussi à faire un musée avec l'aquarium qui s'appelait à notre arrivée le Palais des Beaux-Arts, et que nous avons consacré à ce travail une somme de 200,000 francs. Nous aussi réorganisé l'enseignement du Conservatoire et des Ecoles académiques, et nous avons fait une économie de 25,000.00 fr. sur le projet de M. Gérard qui consistait à construire un nouveau palais place Sébastopol, en restaurant de façon suffisante pour l'instant les bâtiments existants.

Nous avons créé l'école pratique d'industrie où l'on apprend à travailler le fer, le bois et le papier et qui compte déjà de nombreux élèves.

Au théâtre, en même temps, que nous assurions aux choristes et aux musiciens des situations meilleures, nous avons ouvert largement au peuple les portes de notre scène municipale, et nous estimons avoir ainsi contribué à développer chez lui les goûts artistiques. L'éclairage électrique du théâtre est également notre œuvre.

Nous avons augmenté le nombre des bourses ses permettant aux enfants du peuple d'aller au Conservatoire de Paris et à l'Ecole des Beaux-Arts.

Nous avons créé des écoles au Moat de l'être, rue du Sablon, à la banlieue d'Esquermes, bientôt rue de la Baignerie.

Nous pouvons dire qu'il n'est pas une branche de l'activité artistique et intellectuelle de notre pays qui n'ait été l'objet de notre sollicitude. On nous a appelés des barbares : nous jetons cette nomenclature en réponse à nos calomniateurs.

Les appointements du maire

J'en arrive à présent aux critiques de nos adversaires, critiques bien légères en vérité contre une administration de quatre années.

Ce sont d'abord les appointements du maire. Depuis deux années, des feuilles réactionnaires reprochent au maire de toucher 15,000 francs par an ; c'est seulement ce matin qu'elles se sont aperçues qu'il en touchait la moitié. Voilà comment nos critiques et leurs douze représentants au Conseil connaissent les affaires de la ville !

Pourquoi d'ailleurs ne critiquent-ils pas les maires bourgeois de villes moins importantes que Lille qui touchent beaucoup plus? Parce que ceux-là sont riches et que le maire de Lille est ouvrier et pauvre. Eh bien, nous n'avons aucun scrupule à déclarer que, s'il dépendait de nous, les adjoints qui perdent leur salaire pour s'occuper de la ville recevraient une indemnité équivalente, et le maire aurait des frais de représentation plus élevés, car nous savons qu'entre ces mains ils seraient utilisés, non pour son intérêt personnel mais dans l'intérêt de la ville.

Les eaux potables

La seconde critique est relative aux eaux potables.

On nous reproche de ne pas avoir assuré encore intégralement ce service. C'est exact, et ce n'est pas demain que cela sera terminé. Après nous être assurés qu'il n'était pas d'eau dans les sous-sols de l'Enfontaine, nous avons cherché ailleurs, et avons confié à notre ami Moreau, compétent en la matière, le soin d'un projet que les expériences faites indiquent être en bonne voie. Mais il y aura avant d'aboutir, des formalités multiples.

Delesalle donne lecture de ces formalités, véritable chinoserie administrative, qui nécessiteront au moins quatre années.

Il reprend ensuite : « Nous avons donc été obligés de parer au plus pressé, et dans ce but, nous avons trouvé le moyen de forer des puits qui nous ont fourni 7,000 mètres cubes d'eau par jour, et de remplacer chez MM. Marquette 1,000 m. 3 d'eau d'Emmerin par de l'eau de l'Arbonnoise.

Enfin nous avons fait un projet complet de distribution d'eau industrielle qui rendra à la consommation d'eau potable six millions de litres par jour.

Voilà ce que nous avons fait ; et l'année dernière, sans ces mesures, toutes les usines auraient été arrêtées à Lille.

L'augmentation du personnel

La *Croix*, enfin, pousse des cris d'orfraie parce que nous aurions créé à la mairie quantité d'emplois inutiles pour caser les « frères et amis ». Le journal clérical arrive à une dépense de 500,000 fr. de ce chef.

Je ne répondrai que par quelques chiffres. Les dépenses ordinaires inscrites au budget de la ville en 1896 s'élevaient à 5,720,000 »
elles s'élevent en 1900 à 6,580,000 »

la différence en plus est donc de 860,000 »

Or, cette augmentation se répartit ainsi :

400,000 pour l'assistance publique,
80,000 » l'instruction publique,
15,000 » l'hygiène,
70,000 » l'octroi,
95,000 » le balayage,
80,000 » l'entretien des bâtiments,
30,000 » les cimetières,

soit, au total, 760,000 fr.

Il reste 100,000 francs de plus à notre budget. Mais il y a cette différence entre les budgets que nous faisons et ceux de nos prédécesseurs, que ceux-ci dissimulaient la vérité, en faisant payer sur les travaux extraordinaires quantité d'appointements que nous inscrivons loyalement là où ils devaient être inscrits.

Nous opposons donc un démenti formel aux affirmations de la *Croix*.

La minorité du conseil

Il est d'ailleurs au moins étrange que ce soit par la *Croix* ou la *Dépêche*, que la population apprenne le coût de ces crédits soi-disant inutiles. Les journaux réactionnaires n'avaient-ils pas des représentants dans le conseil municipal ?

Mais, citoyens, ils étaient là douze élus de la réaction, introduits par nous dans toutes nos commissions, disposant de tous nos documents, nous trouvant prêts à répondre à toutes leurs questions. Qu'ont-ils donc fait ? Ils ont tout voté, tout approuvé ; et les votes de ces élus de la *Croix* sont là qui donnent aux affirmations de la *Croix* le plus formel démenti.

Quand MM. Laurenge et Duhem, à la suite d'incidents malveillamment interprétés, ont été élus au Conseil municipal, vous souvenez-vous des cris de joie de la réaction ? La municipalité allait enfin avoir à qui parler ! Or, si les occupations privées de M. Duhem ne lui ont pas permis de s'occuper des affaires municipales, M. Laurenge, par contre, a été assidu partout, je ne puis à le reconnaître : mais il a été aussi le soutien de nos projets et, pas plus que ses collègues, il n'a refusé son approbation aux crédits dont la presse réactionnaire prétend aujourd'hui contester l'utilité.

Dans ces conditions, nous sommes fondés à prétendre que le parti clérical ne peut justifier ses critiques contre nous qu'en condamnant par cela même ceux qui le représentaient au Conseil Municipal. Nous attendons cette condamnation.

L'initiative de la minorité

Mais supposons un instant que nous n'ayons pas tout fait de façon parfaite; nous avons au moins tout fait pour bien faire, et l'on ne contestera pas que nous ayons fait preuve de quelque initiative.

Mais où sont les initiatives de la minorité du Conseil ? Où sont les propositions utiles faites par les élus de la réaction ? Nous attendons qu'on nous les cite.

Mais nous attendrons longtemps ; comme nous attendrions longtemps si nous demandions à la *Dépêche* dont les amis administrent Hazebrouck, Dunkerque et Armentières, et à l'*Echo* dont les élus possèdent plusieurs mairies dans la région, de nous dire l'œuvre utile à la classe laborieuse accomplie dans ces communes.

Qu'on oppose donc leur travail au nôtre !

On ne le tentera pas, car tandis qu'après quatre années seulement nous nous présentons à vous les mains pleines de la démonstration palpable de nos initiatives, de nos efforts et de nos résultats, les autres resteraient stériles, n'ayant pas eu comme nous la pensée de respecter un programme pratique et précis de l'inébranlable volonté de tenir et de dépasser les promesses faites et les engagements contractés.

Union et séparation

Je vais terminer, citoyens.

Nous vous avons, à grands traits, dit notre œuvre de quatre années. C'est une œuvre qui a été commencée avec les radicaux de la municipalité, nos alliés du second tour de 1896, qui, s'ils étaient là, vous diraient qu'elle n'a pas été pour eux intolérable, la tyrannie socialiste.

Oui, c'est une œuvre commune à tous, aux membres de la municipalité comme aux conseillers de la majorité qui, dans notre cabinet, nous soutenaient de leurs renseignements, de leurs idées et de leurs conseils. C'est cette œuvre commune aux représentants des deux partis alliés et à laquelle tous ont apporté leur part de compétence, de travail, de bonne volonté et d'ardeur.

Et cependant demain, nous nous présenterons à vos suffrages sur des listes diverses.

C'est que dans une élection, même municipale il n'y a pas seulement des questions administratives et communales à trancher, il y a en cause la question politique. Or, d'accord sur tout ce qui intéresse la ville au point de vue immédiat, nous n'en avons pas moins gardé nos conceptions propres et notre idéal personnel au point de vue politique et économique.

Assurément, l'écrasement de la réaction, que nous entendons réaliser, aurait été assurée de façon plus brillante par une union immédiate de tous ses adversaires.

Mais cette union eût été aussi une confusion, et outre que notre ardeur de prosélytisme socialiste nous critique à ne pas perdre une occasion de propagande, aucune considération ne saurait nous faire oublier l'avantage qu'il y a à permettre au suffrage universel de manifester sans équivoque sa volonté et ses préférences.

L'œuvre de demain

Nous croyons avoir parcouru avec ardeur notre chemin pendant ces quatre années ; quand nous le regardons, nous croyons voir que nous avons laissé derrière nous un peu de bien accompli ; nous ne regrettons qu'une chose, de n'avoir pu en faire davantage.

Lorsque délaissant le passé, nous regardons l'avenir, nous voyons beaucoup à faire encore et nous discernons beaucoup d'obstacles et de difficultés.

Eh bien, il plaît au Parti Ouvrier de vous demander de lui confier le soin d'en triompher ; il nous plaît, malgré nos fatigues, de rester à votre disposition pour tenter cet effort.

Nous désirons encore notre succès.

Nous le désirons au point de vue communal, parce que nous rêvons de mettre les services publics de notre ville à la hauteur des villes modernes les mieux dotées ; nous le désirons, au point de vue de la solidarité humaine, parce que nous trouverons en ore le moyen de fournir à notre collègue Ghesquière des ressources pour le développement de l'assistance publique à Lille, nous le désirons au point de vue socialiste, parce que nous voulons avoir le temps de faire, en regard de l'incapacité et de l'insouciance des municipalités bourgeoises, la démonstration des capacités et de la conscience de la classe ouvrière au pouvoir.

Contre nous, on a fait un autre argument arbitraire qui divise en deux sections diverses, séparées par la rue Pierre Legrand, les électeurs de Fives et qui réunit, comme ayant des intérêts communs, Saint-Sauveur et le centre.

Nos représentants au Conseil général ont dédaigné de protester contre ce découpage artificiel et intéressé, tant est grande notre confiance que, soit au scrutin de liste, soit au scrutin de section, les électeurs, reconnaissant la loyauté et la fidélité de notre parti, renouvelleront à ses représentants le mandat qui touche à sa fin. Et demain comme hier, pour Lille, pour la classe ouvrière, pour le socialisme, notre activité, notre intelligence, notre énergie sont et restent au service de nos concitoyens.

D'enthousiastes applaudissements saluent ces paroles. Puis l'assemblée se sépare après le vote de l'ordre du jour que nous avons publié dimanche.

DRAME CONJUGAL

A WASQUEHAL

Un homme qui tire cinq coups de revolver sur sa femme.

Un drame conjugal s'est déroulé lundi matin au petit hameau du Beau-Chêne, à Wasquehal. Un ouvrier teinturier, Charles Dewaele, 41 ans, sujet belge, a tiré 5 coups de revolver sur sa femme, née Rosalie Vieville, veuve Roland, de laquelle il vivait séparé depuis un an.

Celle-ci, heureusement, n'a été atteinte que légèrement et a eu la main traversée par une balle.

Dewaele avait acheté l'avant-veille son arme à Roubaix avec l'argent que lui avait rapporté la vente de sa montre.

Le dimanche soir, Dewaele avait bu plus que de coutume et paraissait sous le coup d'une vive surexcitation.

Lundi matin, vers 8 heures, après avoir bu quelques consommations à l'estaminet Callens, au hameau du Beau-Chêne, il entra chez sa femme qui demeure au n° 10.

Sans prononcer un seul mot, il tira sur la malheureuse trois coups de revolver qui ne l'atteignirent pas. Les balles allèrent se loger dans la muraille. Au bruit des détonations, l'aîné des garçons, Alfred Roland, avait sauté à bas de son lit et était accouru, à peine vêtu.

Pendant ce temps, le meurtrier avait encore déchargé deux fois son arme sur sa femme, qui s'enfuyait dans la rue en poussant des cris désespérés. La quatrième balle l'atteignit à la main gauche, qui fut traversée. Le jeune homme se jeta à ce moment sur son beau-père et le désarma.

La lutte ne fut pas de longue durée, car Dewaele cessa bientôt toute résistance. Les voisins le conduisirent chez le garde Wanin, qui l'enferma à la prison.

Hier, il a été mis à la disposition du parquet de Lille.

La préméditation semble établie. A plusieurs reprises, Dewaele tenta un rapprochement et proféra des menaces de mort contre sa femme, qui refusait de reprendre la vie commune.

L'INFANTICIDE D'HOUPLINES

(Nouveaux détails)

Hier mardi, vers 9 heures et demie du matin, M. Delalé, juge d'instruction, est arrivé à Houplines par le tramway d'Armentières.

Le magistrat a procédé, à l'Hospice, à l'interrogatoire de la fille Lemaire.

Celle-ci a avoué avoir mis son enfant au monde dans le petit dortoir où elle couche avec sa mère et quelques vieilles pensionnaires.

La mère de l'inculpée et la sœur supérieure prétendent qu'elles n'ont jamais rien vu d'anormal dans la conduite et l'attitude de Louise Lemaire.

A onze heures, l'instruction était terminée. L'autopsie du petit cadavre sera faite à Lille.

La commission de l'hospice se réunit mardi soir.

LES COMBATS DE COQS

Un vœu du Conseil municipal d'Hellemmes

Dans sa séance du 24 de ce mois, le Conseil municipal d'Hellemmes-Lille a émis le vœu suivant :

« Considérant que les combats de coqs étant loin d'avoir le côté sanguinaire, barbare et cruel, de bien des amusements qui jouissent de la plus complète immunité, comme la chasse, la pêche, le tir aux pigeons ;

» Considérant que si les combats de coqs étaient interdits dans le Nord, ceux qui en sont amateurs se rendraient en Belgique dans les villages frontières, et les étrangers seuls bénéficieraient de l'argent dépensé jusqu'alors en France,

» Le Conseil,

» Émet le vœu que la Commission parlementaire relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques revienne sur sa décision et insiste avec énergie pour le maintien des combats de coqs, aux si chers à nos compatriotes. »

LE MOUVEMENT GREVISTE

A LILLE

Une grève qui est une conséquence de la loi Millerand-Colliard, a éclaté hier matin chez M. Thorry, fabricant de pansements antiseptiques, au Chemin de l'Arbrisseau.

Les ouvrières grévistes, qui sont au nombre de 15, ont quitté le travail parce qu'on voulait leur imposer la journée de onze heures, au lieu de 10 et pour le même salaire.

Une réunion a eu lieu hier à midi à la Maison du Peuple avec le concours des camarades Galland du comité sud, et Ingh